



**DECLARATION DU CONSEIL NATIONAL DE TRANSITION
SUITE A LA DEMANDE DU GOUVERNEMENT DE TRANSITION
RELATIVE AU RETRAIT SANS DELAI DE LA MINUSMA DU
MALI**

Le Conseil National de Transition, Organe législatif de la Transition du Mali, réuni en séance plénière ce jour 22 juin 2023, a adopté la Déclaration ci-après :

LE CONSEIL NATIONAL DE TRANSITION,

- **prenant acte** du Rapport trimestriel du Secrétaire Général des Nations-Unies sur la situation du Mali lors de la 9350ème session devant le Conseil de Sécurité le 16 juin 2023 à New York ;
- **considérant** que les défis sécuritaires auxquels est confronté le Mali sont connus de tous les partenaires sincères du Mali, défis qui ont servi à justifier la création de la mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) par la Résolution n° 2100 en date du 21 avril 2013 ;
- **considérant** que les objectifs assignés à la MINUSMA étaient entre autres, l'appui aux autorités maliennes pour stabiliser la situation dans les régions du Nord du Mali, écarter les menaces et prendre activement des dispositions afin d'empêcher le retour d'éléments armés dans ces zones, à travers le rétablissement de l'autorité de l'Etat dans tout le pays ;
- **considérant** qu'après une décennie de présence, la MINUSMA n'a pas pu atteindre son objectif fondamental au regard des résultats obtenus dans le cadre de la stabilisation du Mali ;

- **considérant** que le Mali entame une phase cruciale de mise en œuvre de ses objectifs majeurs : travailler à la réussite de la transition et préparer les futures échéances électorales ;
- **prenant en compte** les aspirations fortes du peuple malien au non renouvellement du mandat de la MINUSMA afin de permettre aux Forces de Défense et de Sécurité, de réaliser en toute autonomie, les missions de sécurisation des personnes et des biens ; de lutte contre la criminalité, le grand banditisme, la traite des personnes et le trafic de drogue ; les missions d'escorte des véhicules de transport ; de sécurisation des foires hebdomadaires dans les localités sensibles ; ainsi que les missions de sécurisation de frontières, grâce au renforcement de l'outil sécuritaire et de défense ;
- **appréciant** les efforts des autorités de la Transition à outiller les Forces armées et de sécurité pour permettre au Mali d'établir la paix et la sécurité sur l'ensemble du territoire national ;
- **considérant** que l'engagement constant des Forces de Défense et de Sécurité du Mali dans leur combat contre le terrorisme et l'insécurité sur l'ensemble du territoire national, a toujours obéi scrupuleusement au respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire ;
- **considérant** que la montée en puissance sur le terrain des forces armées maliennes, FAMAs est indéniable ;
- **considérant** le soutien constant des pays frères comme le Burkina Faso et la Guinée ;

LE CONSEIL NATIONAL DE TRANSITION,

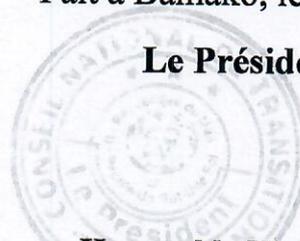
- **loue les** efforts diplomatiques déployés par le Gouvernement de Transition en vue du rayonnement du Mali sur la scène internationale ;
- **se félicite** de la réaction diligente du Gouvernement de Transition du Mali à travers son communiqué n° 0055 du 16 juin 2023 ;
- **encourage** le Gouvernement de Transition à poursuivre les négociations avec l'Organisation des Nations Unies pour la réussite de la transition à travers la

mise en œuvre des recommandations issues des Assises Nationales de la Refondation (ANRs) ;

- **exhorte** le Gouvernement à continuer à coopérer avec les Nations Unies ;
- **invite** l'ensemble des partenaires bilatéraux et multilatéraux, à soutenir et à accompagner le Mali dans son combat contre le terrorisme et pour la réussite de sa transition ;
- **félicite** les Forces Armées Maliennes pour toutes les victoires et initiatives en cours, et les exhorte à la vigilance et à la poursuite de leurs efforts dans la lutte contre le terrorisme pour la sécurisation du territoire national et dans la protection des personnes et leurs biens ;
- **invite** les populations maliennes, la diaspora et l'ensemble des forces vives du pays à la sérénité, à la vigilance, à la cohésion, au sursaut patriotique et à rester toujours mobilisées derrière les autorités de la transition, en ces moments décisifs pour notre Nation ;
- **adhère** à la décision du Gouvernement de Transition de demander **le retrait sans délai** de la MINUSMA du Mali ;
- **réaffirme** son soutien indéfectible au **Colonel Assimi GOITA**, Président de la Transition, Chef de l'Etat et l'encourage à poursuivre toutes les démarches utiles pour la réussite de la Transition autour des trois principes édictés qui gouvernent l'action publique à savoir :
 - **le respect de la souveraineté du Mali ;**
 - **le respect des choix stratégiques et de partenaires opérés par le Mali ;**
 - **la prise en compte des intérêts vitaux du peuple malien dans les décisions prises.**

Fait à Bamako, le 22 juin 2023

Le Président,



Honorable Malick DIAW
Commandeur de l'Ordre National

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Malick DIAW', is written over the printed name and title.